



N° 011 /2022 /MFPTDS/SG

## COMMUNIQUE

\*\*\*\*\*

Le Ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social informe les candidats au concours de recrutement général de fonctionnaires, pour le compte de l'administration publique, session du 26 février 2022, qu'ils peuvent consulter les listes et la répartition dans les lieux suivants :

- au ministère de la fonction publique, du travail et du dialogue social (en face de l'hôtel Palm Beach) à Lomé et
- dans les directions régionales du travail et des lois sociales à Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong.

Il est rappelé aux candidats que les épreuves écrites se dérouleront le samedi **26 février 2022** dans les centres d'écrit annexés au présent communiqué. L'appel des candidats se fera à 6 heures 30 minutes.

L'accès à la salle d'écrit est subordonné à la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Le port de masques, le lavage des mains à l'eau et au savon ou l'usage de gel hydro alcoolique à l'entrée des centres et salles d'écrit sont obligatoires.

Pour les candidats aux postes :

- de chauffeurs, les épreuves écrites et pratiques auront lieu :
  - du **28 février au 04 mars 2022** à Lomé au Garage central administratif pour les candidats des centres d'Atakpamé, Tsévié et Lomé ;
  - du **07 au 08 mars 2022** à Kara au Lycée de Kara I pour les candidats des centres de Sokodé, Kara et Dapaong.
- d'adjoints techniques des eaux et forêts (gardes forestiers), les épreuves sportives auront lieu, le **mardi 01 mars 2022** dans les centres de région dont la liste est en annexe. **La date et le lieu pour la visite médicale d'aptitude seront communiqués le jour du déroulement des épreuves sportives.**

Fait à Lomé, **15 FEV 2022**

LE MINISTRE

Gilbert B. BAWARA



**Annexe : Les centres pour le déroulement des épreuves écrites du  
concours général de recrutement, session du 26 février 2022**

Régions	N° d'ordre	Centres d'écrit
Lomé	1	Lycée de Zanguéra
	2	Lycée technique d'Adidogomé
	3	Lycée d'adidogomé1
	4	Lycée d'adidogomé2
	5	Lycée Avédji
	6	CEG Totsi
	7	Lycée Cacaveli
	8	Lycée de 2 février
	9	CEG Agoè Ouest (Kossigan)
	10	Lycée Agoe Nord
	11	Lycée Agoe centre
	12	CEG Agoe centre
	13	Lycée Agoe Est (Lycée Adjougba)
	14	Lycée Bè Klikamé
	15	Lycée Tokoin Solidarité
	16	CEG Tokoin nord
	17	Lycée scientifique
	18	Lycée Tokoin 1
	19	Lycée Tokoin 2
	20	CEG Camp GGE





Région maritime (Tsévié)	1	Lycée Tsévié 1
	2	CEG Tsévié 2
Région des plateaux (Atakpamé)	1	Lycée moderne d'Atakpamé
	2	Lycée d'agbonou
Région centrale (Sokodé)	1	Lycée d'enseignement technique de Sokodé
Région de la Kara	1	Lycée Kara1
	2	Lycée Kara 2
	3	Lycée Kara sud
	4	CEG Tomdè
Région des savanes (Dapaong)	1	Lycée Nassablé
	2	CEG Nassablé





SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES  
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

**Annexe : Les centres pour le déroulement des épreuves sportives  
pour les adjoints techniques des eaux et forêts (gardes forestiers)**

Date : 01 mars 2022

N° ordre	Régions	Lieux
01	Lomé	Lycée technique d'Adidogomé
02	Région maritime (Tsévié)	Lycée Tsévié ville 1
03	Région des plateaux (Atakpamé)	Lycée moderne d'Atakpamé
04	Région centrale (Sokodé)	Stade municipal de Sokodé
05	Région Kara	Collège Chaminade
06	Région des savanes (Dapaong)	Lycée de Nassablé

